

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Réf. 130000004711/F

N° rév. 1.1

Sto-Panneau Resol

Date de révision 12.11.2019

Date d'impression 17.11.2019

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Sto-Panneau Resol

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Accessoires pour systèmes d'isolation des façades

Utilisations déconseillées

Ces informations ne sont pas disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Sto S.A.S.
224 rue Michel Carré
F - 95872 Bezons
Téléphone: +33 1 34 34 57 00
Télécopie: +33 1 34 34 56 60
www.sto.fr

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS

C. Rautureau
Sto La Copechagnière
Téléphone: +33 2 51 45 71 01
c.rautureau@sto.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone: +44 (0)1235 239 670

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Ordonnance sur les produits biocides (528/2012):

Non pertinent

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sto-Panneau Resol

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nature chimique Panneau isolant thermique en mousse de résine phénolique rigide avec revêtement de fibres de verre

Composants
Remarques : Aucun ingrédient dangereux

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Contact avec la peau Laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux Enlever les lentilles de contact.
En cas de pénétration de particules dans les yeux, procéder comme pour d'autres corps étrangers. Ne pas se frotter les yeux, se rincer soigneusement les yeux à l'eau et consulter un médecin si nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Traiter de façon symptomatique.
Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
Eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)
Oxydes d'azote (NO_x)
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sto-Panneau Resol

5.3 Conseils aux pompiers	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Conseils supplémentaires	Faire attention que l'eau à éteindre l'incendie ne coule pas dans les égouts, la terre ou les eaux. L'eau et la terre contaminées doivent être évacuées selon la législation en vigueur.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Éviter la formation de poussière. Observer les réglementations de la protection du travail.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Utiliser un équipement de manutention mécanique. Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
6.4 Référence à d'autres rubriques	Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Éviter de soulever de la poussière-à l'intérieur utiliser un aspirateur au lieu de balayer. Couper avec un couteau, ne pas utiliser une scie, si possible. Couper sur une base solide, éviter d'utiliser une scie. Mettre à la terre tous les appareils. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Mesures d'hygiène	Après avoir fini le travail, laver la poussière de chantier. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	Conserver dans un endroit sec.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sto-Panneau Resol

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour de plus amples informations, consulter également la fiche technique du produit.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration. Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Pendant l'utilisation, de la poussière peut se former.
Une concentration de poussière fine de 5 mg/m³ est la valeur limite générale poussière.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- | | |
|--|--|
| a) Protection des yeux/du visage | Lors du traitement mécanique (poncer, scier, percer, fraiser) il est indispensable de porter des lunettes de protection.
Porter des lunettes de protection lors de travaux au dessous de la tête.
(EN 166) |
| b) Protection de la peau
Protection des mains | Après chaque nettoyage utiliser des crèmes d'entretien, pour une peau très sèche une pommade grasse. |
| Protection du corps | Tenue de protection étanche à la poussière
Protection préventive de la peau |
| c) Protection respiratoire | En cas de développement de poussière p.ex. lors de la coupe et le ponçage nous recommandons le masque antipoussière P1.
Protection respiratoire conforme à EN 143. |

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Panneaux, profilés
Couleur	divers
Odeur	très faible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sto-Panneau Resol

Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	neutre
Point de fusion/point de congélation	Non applicable
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non applicable
Point d'éclair	non applicable
Taux d'évaporation	non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur	Donnée non disponible
Densité	env. 0,035 g/cm ³
Solubilité(s) Hydrosolubilité	insoluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	n'est pas auto-inflammable
Température de décomposition	Donnée non disponible
Viscosité Viscosité, dynamique	non applicable
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	Non applicable

9.2 Autres informations

Temps d'écoulement	non applicable
--------------------	----------------

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sto-Panneau Resol

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Ces informations ne sont pas disponibles.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Température de décomposition Donnée non disponible

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:



Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:



Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:



Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit:

Génotoxicité in vitro

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sto-Panneau Resol

Cancérogénicité

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Produit:

Effets sur la fertilité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le développement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité par aspiration

Produit:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire

Produit:

Le produit n'est pas contrôlé en tant que tel. Le mélange est classé selon l'annexe I de l'ordonnance (CE) 1272/2008. (détails : voir chapitres 2 et 3).

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons

Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Stabilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sto-Panneau Resol

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique
supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	L' utilisateur est responsable du bon codage et de la désignation exacte des déchets produits. En cas d'utilisation conforme aux directives, le code de nomenclature des déchets (CED), catégorie 17.09, "autres déchets de construction et de démolition" Les matériaux propres et non mélangés peuvent être intégrés au circuit de recyclage des matériaux. Les quantités fractionnées et restantes peuvent être réutilisées. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.
Emballages contaminés	Recyclage des emballages vides.
Code d'élimination des déchets	17 06 04 Matériaux d'isolation autres que ceux visés aux rubriques 17 06 01 et 17 06 03.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sto-Panneau Resol

Remarques Ces informations ne sont pas disponibles.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Remarques Non applicable

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux Non applicable

Autres réglementations Observer les réglementations de la protection du travail.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Les modifications par rapport à la version précédente sont repérées dans la marge de gauche.

Les informations données par cette fiche de données de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances et respectent la législation nationale et européenne. Les conditions de travail de l'utilisateur se soustraient cependant à notre connaissance et à notre contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les dispositions nécessaires pour répondre aux exigences des lois. Les informations données dans la présente fiche décrivent les exigences de sécurité relatives à notre produit mais ne donnent pas la garantie des propriétés de celui-ci.

Texte complet pour autres abréviations

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sto-Panneau Resol

à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Service émetteur	Département TIQS Sto SE & Co. KGaA Stühlingen e.volz@sto.com
Personne de contact	Assistance technique Tél: 0820 042 044
Code du produit FR / FR	PROD1165

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sto-Panneau Resol